COMPTE RENDU ANALYTIQUE SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2016

--*-*-*-*-*-*

L'An Deux Mille Seize, le vingt-huit septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de COMMENTRY, légalement convoqué le seize septembre Deux Mille Seize, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : Raymond AUCLAIR – Sylvia AUCOUTURIER - Marie-Christine BAURES - Pierrette BORD - Sylvain BOURDIER - Didier BUSSIERE - Christophe CABASSUT – Annie CAILLOT - Angélique DAUGE - François DECELLE – Damien FERNANDES - Denis FRACKOWIAK - Bernadette LAJOUANINE - Jean-Loup LESAGE Maria de Lurdes LOUREIRO –Benoit MAILLARD – Aurélie MASSON-VIGNON - Patrick PORTET - Jean Pierre POUENAT - Véronique RADOMSKI – Pascal RELIANT - Claude RIBOULET – Véronique ROBIN - Bernadette SAULNIER –Annie SPACAFERRI - Fernand SPACCAFERRI – Thierry VERGE – Bernard ZAMIARA

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : Florence FERRANDON-DERET (a donné pouvoir à Angélique DAUGE) - Benoit MAILLARD (a donné pouvoir à François DECELLE du début de la séance jusqu'à la minute de silence pour Monsieur René POUTIGNAT) - Aurélie MASSON-VIGNON (a donné pouvoir à Didier BUSSIERE du début de la séance au rapport I.3)

Secrétaire de Séance : Patrick PORTET

Madame Marie LANEURY, conseillère municipale sur la liste « Commentry de toutes nos forces » a fait part, par courrier, de sa démission en date du 20 septembre 2016. Il a été procédé à l'installation de la personne suivante sur la liste, en l'occurrence, Madame Véronique ROBIN.
Madame Véronique ROBIN est installée conseillère municipale.

Monsieur le Maire propose de mettre aux voix l'installation de Madame Véronique ROBIN au sein de la commission III (Solidarités – Jeunesse – famille séniors – Scolarité) afin de pourvoir à la démission de Madame Marie LANEURY.

Il est voté à l'unanimité sur le principe de la main levée. Aux vus des votes, Madame Véronique ROBIN siègera au sein de la commission III (Solidarités – Jeunesse – famille séniors – Scolarité)

Suite au décès de Monsieur René POUTIGNAT, conseiller municipal et adjoint, une minute de silence est observée en sa mémoire.

a) Mandats de vote
b) Adoption à la majorité des suffrages exprimés du procès-verbal du conseil municipal en date du 6 avril 2016.
c) Adoption à l'unanimité des votants du procès-verbal du conseil municipal du 22 juin 2016.

I.1 - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE CONFORMEMENT AUX DELEGATIONS DE COMPETENCE

Le Conseil Municipal,

- prend acte des décisions et notifications prises par Monsieur le Maire au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et présentées dans la communication.

I.2 - FINANCES COMMUNALES - DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET GENERAL ET DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET DES OPERATIONS ASSUJETTIES A LA TVA

Le Conseil Municipal,

- adopte la Décision Modificative N° 2 du Budget Principal,
- adopte la Décision Modificative N° 2 du Budget des opérations assujetties à la TVA.

I.3 - PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- décide la création et la suppression de postes,
- adopte le tableau des effectifs ainsi modifié.

I.4 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE SOUTIEN A LA COMMUNE DE MONTILLY

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à verser la somme de 150 euros à la commune de Montilly.

I.5 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE COMMENTRY / NERIS-LES-BAINS ET LA COMMUNE DE COMMENTRY »

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise le Maire à signer la convention à intervenir entre la communauté de communes Commentry / Néris-les-Bains et la commune de Commentry.

I.6 - RATTACHEMENT DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE COMMENTRY A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE COMMENTRY/NERIS-LES-BAINS

Le Conseil Municipal,

– sollicite le Préfet de l'Allier pour le rattachement de l'OPH de Commentry à la Communauté de Communes de Commentry/Néris-les-Bains au 31 décembre 2016,
– autorise Monsieur le maire à signer tout document relatif à ce rattachement.

I.7 - ATTRACTIVITE DES CENTRES BOURGS DANS LE MASSIF CENTRAL / APPEL A PROJET 2015 – 2016 – ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE ET CANDIDATURE DE LA VILLE DE COMMENTRY

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- approuve le plan de financement,
- autorise Monsieur le Maire à répondre à l'appel à projet, à signer tout document s'y rapportant et à solliciter le cas échéant les subventions.

I.8 - SUBVENTIONS DE LA VILLE DE COMMENTRY DANS LA CADRE DU CONTRAT DE VILLE EN VEILLE ACTIVE POUR LES PORTEURS DE PROJETS

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise le versement des subventions.

I.9 - FINANCES PUBLIQUES – EXPOSITION DES HARMONIES – PLAN DE FINANCEMENT – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal,

- approuve le plan de financement,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide Leader d'un montant de 33 608,64 €.

I.10 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE COMMENTRY / NERIS-LES-BAINS ET LA COMMUNE DE COMMENTRY

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre la communauté de communes Commentry / Néris-les-Bains et la commune de Commentry.

II.1 - URBANISME – ACQUISITION DE PARCELLES BATIE ET NON-BATIE LIEU-DIT CHANTOISEAU

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à la préemption des parcelles AL 62 et 64 avec les droits qui s'y rattachent,
- autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à venir.

II.2 - URBANISME – AVENANT N° 3 - CONVENTIONS DE REDEVANCES SPECIALES COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS NON MENAGERS ET DES DECHETS RECYCLABLES ENTRE LA COMMUNE ET LE SICTOM DE LA REGION MONTLUCONNAISE

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition

- autorise Monsieur le maire ou l'adjoint délégué, à signer l'avenant n°3 aux conventions SICTOM

II.3 - URBANISME – CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES VOIES ET ESPACE VERT DE LA RÉSIDENCE DE LA BRANDE, DE LA RUE DE LA BRIQUETERIE ET DE L'IMPASSE DES FORETTES

Le Conseil Municipal,

- donne son accord sur le classement des parcelles susvisées,
- autorise Monsieur le Maire à signer le document d'arpentage et le plan d'alignement afférent.

II.4 - URBANISME – CONVENTIONS DE SERVITUDES CONTINUES POUR DES CONDUITES D'EAU

Le Conseil Municipal,

- donne son accord pour autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions afférentes.

II.5 - SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT RAPPORT 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal,

- prend acte du rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement.

II.6 - SERVICE DES EAUX – REMISE POUR FUITES D'EAU APRÈS COMPTEUR

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à accepter cette formule.

II.7 - VOIRIE – TRAVAUX D'AMENAGEMENT ROUTE DEPARTEMENTALE N°998 – CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'ALLIER

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

II.8 - URBANISME : UTILISATION DE LA PROCEDURE DE DECLARATION DE PARCELLE EN ETAT MANIFESTE D'ABANDON – AUTORISATION DU MAIRE À AGIR

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer les actes à venir

III.1 - RESTAURANT SCOLAIRE – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau règlement intérieur.

III.2 - MODIFICATION DES REGLEMENTS INTERIEURS DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) ET DES ACCUEILS PERISCOLAIRES

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer les nouveaux règlements afférents.

III.3 - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE COMMENTRY ET LA COMMUNE DE LA CELLE POUR LE TARIF DE PAUSE MERIDIENNE DES ENFANTS DE LA COMMUNE DE LA CELLE

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

III.4 - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF DE L'ALLIER – SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise le maire à signer l'avenant n°1 « prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement – Aide spécifique rythmes éducatifs ».

III.5 - CONVENTION RELATIVE A L'INTERVENTION D'EVEIL SONORE ET MUSICAL AU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer les conventions afférentes et tous les documents nécessaires s'y rapportant.

III.6 - CONVENTION RELATIVE A L'INTERVENTION D'EVEIL SONORE ET MUSICAL A LA STRUCTURE MULTI ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer les conventions afférentes et tous les documents nécessaires s'y rapportant.

IV.1 - MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION USPC FOOTBALL

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise le versement de la subvention.

MOTION DE L'ASSOCIATION TGV GRAND CENTRE AUVERGNE

Le Conseil Municipal,

- Demande instamment :

- **une rencontre avec le nouveau Préfet coordonnateur du projet,**
- **un rendez-vous avec le Premier Ministre très rapidement,**
- **la reprise de la concertation avec un calendrier précis de rencontres et avec tous les acteurs concernés (Régions/Départements/Agglomérations/Villes/Chambres Consulaires),**
- **à être associé à la réflexion qui sera menée,**
- **la création d'un comité adhoc pour appréhender les différents éléments du projet et les nouveaux résultats de la contre-expertise,**
- **qu'une réflexion soit ouverte sur les aménagements à opérer quant au devenir des Trains d'Equilibre du Territoire et des Trains Express Régionaux, et que soit engagé le traitement prioritaire des travaux (modernisation et électrification) des lignes complémentaires aux Lignes Grande Vitesse, notamment le traitement prioritaire des travaux d'électrification de la ligne Bourges/Montluçon et la modernisation des voies et du matériel roulant de la ligne Paris Orléans Limoges Toulouse (POLT), devant permettre l'amélioration des dessertes et l'irrigation de tous les territoires.**

COMMUNICATIONS DU MAIRE

- **Réunions de quartiers :**

  * samedi 1er octobre 2016 de 10 h à 12 h « Prairie de l'Agora »
  * samedi 8 octobre 2016 de 10 h à 12 h « Espace vert rue de la Brande »
  * samedi 15 octobre 2016 de 10 h à 12 h « Place du Champ de Foire »
  * samedi 22 octobre 2016 de 10 h à 12 h « Parking du Vieux-Bourg »
  * samedi 29 octobre 2016 de 10 h à 12 h « La Torche »

  Ces réunions sont ouvertes à tous les élus du Conseil Municipal.

- **Vendredi 30 septembre 2016 à 20 h à l'Agora** : Ouverture du « Festival départemental des Contes »

- **Samedi 15 octobre 2016 à 20 h 30 à l'Agora** « Ciné Concert « Les Virtuoses »

- **Dimanche 16 octobre 2016 à 11 h au Monument aux morts** : Cérémonie en hommage au soldat inconnu d'Afrique du Nord organisé par le Comité d'entente des Anciens Combattants et les Combattants Prisonniers de Guerre d'Algérie Tunisie Maroc (CATM).

- **Dimanche 6 novembre 2016 de 10 h à 19 h à l'Agora** : Marché d'Automne

- **Samedi 26 novembre 2016 à 17 h 30 en l'église du Sacré Cœur** : Vernissage des expositions sur les harmonies suivi du concert en l'honneur de « Sainte-Cécile »

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur BOURDIER demande des informations sur la réunion « référents de quartiers » à Pourcheroux.
Monsieur le Maire répond qu'il s'agit certainement des réunions « voisins vigilants » dans le cadre du conseil citoyen. Celles-ci sont pilotées par la gendarmerie, la commune n'y est pas associée.

Monsieur BOURDIER demande une copie du courrier transmis par le contrôle de légalité concernant l'impossibilité de renouvellement au poste de Directeur Général de Service de la personne actuellement en activité.
Monsieur le Maire transmettra ces éléments.

Monsieur BOURDIER demande la rédaction d'un article dans le bulletin municipal sur l'usine « Visserie forgée du Bourbonnais ». Monsieur René POUTIGNAT, récemment décédé, en avait émis le souhait.
Monsieur le Maire est favorable tout en précisant qu'il faudrait une personne ayant de bonnes connaissances de cette usine afin d'aider à la rédaction de cet article.

Monsieur VERGE demande l'avancement des travaux place de la Liberté.
Monsieur le Maire répond qu'il y a un retard d'une quinzaine de jours et que des panneaux de signalisations seront installés pour indiquer la modification du carrefour.

Monsieur VERGE s'inquiète de l'état des bordures et parements du « Pont Vert ».
Monsieur le Maire répond qu'aucune trace d'accords spécifiques n'a été trouvée afin de définir la propriété de l'ouvrage entre la Commune, la SNCF et le Département. Certes, la Commune est d'accord pour assurer l'entretien des garde-corps mais n'envisage pas le reste. Par ailleurs, l'Unité Technique Territoriale suit ce dossier et a réalisé les études de remplacement des parements.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant la parole, la séance est levée le 28 septembre 2016 à 22 h 53 heures.

Le Maire,

Claude RIBOULET